

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gaëlle LE BOUHART, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

M. Franck DUVAL à M. Christian GUEGUEN  
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Lucien MONNERIE  
Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE  
Mme Mégane PROUTEAU à M. Hugues DEVAUX-MARKOV  
Mme Anne Maud GOUJON à M. Bernard BASTIER

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Mai 2021
Date de l'affichage	21 Mai 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

**2021 64      Projet de lieu d'accueil pour femmes victimes de violences : relevé des décisions du comité de pilotage du 17 mars 2021.**

Rapporteur : A. Buzaré

Une étude avait été confiée par la Préfecture du Morbihan au Centre d'Information « sur les Droits des Femmes et des Familles du Morbihan (CIDFF) relative aux problématiques des femmes sur l'agglomération lorientaise »

Le 14 octobre 2020, une réunion a eu lieu sur la « restitution étude action relative aux problématiques des femmes sur l'agglomération lorientaise » avec présentation de 3 scénarii possibles.

Une nouvelle réunion a eu lieu le 17 mars dernier qui confirme la volonté générale de mettre en œuvre le scénario n°2 (coordination et lieu d'accueil avec 1 ETP), même si le scénario n° 3 (Lieu d'accueil pluridisciplinaire avec 7,5 ETP) pourrait pour certains, répondre davantage aux besoins du territoire. La mise en œuvre du scénario n°2 permettra d'expérimenter un premier dispositif et de l'étoffer par la suite.

Les différents partenaires réunis s'engagent à financer l'ensemble du projet selon la répartition suivante :

- Etat : 20 000 €
- Conseil départemental : 20 000 €
- CAF : entre 15 et 20 000 € (à confirmer par le conseil d'administration de juin)
- Les 25 communes de l'agglomération : 40 000 € selon une clé de répartition établie au prorata du nombre d'habitants (accord nécessaire de chaque conseil municipal). Voir répartition jointe

Un appel à projet est lancé mi-avril, pour une remise des dossiers le 19 mai et une présentation du projet retenu pour la fin juin 2021. (Cahier des charges joint)

Il est demandé de valider ce cahier des charges ainsi que la participation financière de la ville.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la commission des affaires sociales et de l'emploi du 15 avril 2021,

**VALIDE** le cahier des charges.

**DIT** qu'une somme de 2272 € au titre de la participation de la commune est inscrit au budget 2021.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 31 Mai 2021  
Le Maire,  
Joël DANIEL

